NATIONS
UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/AC.249/L.13
28 août 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ PRÉPARATOIRE POUR LA CRÉATION
D'UNE COUR CRIMINELLE INTERNATIONALE
12-30 août 1996

PROJET DE RAPPORT

Rapporteur : M. Jun YOSHIDA (Japon)

III. POURSUITE DE L'EXAMEN DES PRINCIPALES QUESTIONS DE FOND ET D'ORDRE ADMINISTRATIF QUE SOULÈVE LE PROJET DE STATUT D'UNE COUR CRIMINELLE INTERNATIONALE PRÉPARÉ PAR LA COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL ET, EN PRENANT EN CONSIDÉRATION LES DIFFÉRENTES VUES EXPRIMÉES EN SÉANCE, ÉLABORATION DE TEXTES, EN VUE DE L'ÉTABLISSEMENT D'UN TEXTE DE SYNTHÈSE LARGEMENT ACCEPTABLE POUR UNE CONVENTION PORTANT CRÉATION D'UNE COUR CRIMINELLE INTERNATIONALE QUI CONSTITUERAIT LA PROCHAINE ÉTAPE SUR LA VOIE DE L'EXAMEN DE LA QUESTION PAR UNE CONFÉRENCE DE PLÉNIPOTENTIAIRES

C. Compétence de la Cour, définition des crimes

Note : Cette partie du rapport du Comité reprendra les paragraphes 12 à 75 ("Compétence de la Cour, définition des crimes") du résumé des travaux de la session tenue du 25 mars au 12 avril 1996 (A/AC.249/1), en rappelant les nouvelles propositions consignées dans le document A/AC.249/L.20.

96-22236 (F) 290896 290896